

## NOTE DE FRAIS - SUPERVISION

**Remplir une seule note de frais par action.**

- Les frais non justifiés (billet, facture, ticket) ne seront pas remboursés.
- Dans les cases nuitées et repas, indiquer le nombre uniquement.
- Dans la case transports, indiquer le nombre de km effectué ou le moyen de transport.
- Pour la case dépenses diverses, indiquer les dépenses (taxi, péage, parking, etc...).

**Toute demande faite par e-mail devra être accompagnée des justificatifs en pièce jointe.**

NOM :  Prénom :

Adresse :  Code Postal :  Ville :

Action :  Date de l'action :

**Transports :**  
2ème classe SNCF si inférieur à 3h30  
Avion si supérieur à 3h30 classe économique  
Véhicule 0,30 € du km ou 0,45 € si co-voiturage

Montant en euros :

**Nuitées sur présentation de justificatif :**  
70 € en Province  
80 € en Ile de France

Montant en euros :

**Repas sur présentation de justificatif :**  
15,34 € en Province  
17 € en Ile de France

Montant en euros :

**Dépenses diverses :**

Montant en euros :

Superviseur sur une rencontre : 70 euros  
Superviseur sur un stage ou une formation d'arbitre : 70 euros / Jour

Montant en euros :

**TOTAL :**

Signature de l'intéressé(e)